

MAIRIE
32, rue Principale

Téléphone : 03 89 26 90 68
Télécopie : 03 89 26 98 90
Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Site Internet : www.soppe-le-bas.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17 h à 19 h
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi : de 10 h à 12 h

Permanence du maire et des adjoints
Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL : 18 SEPTEMBRE 2015
Directeur de publication : Richard MAZAJCZYK

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Calendrier des manifestations

EN OCTOBRE



• **Le 4** : Loto de la chorale Sainte-Cécile de Soppe-le-Bas, au foyer rural de Soppe-le-Haut

• **Les 17 et 18** : Week-end de la chance de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Vallon, au foyer rural de Soppe-le-Haut

• **Le 18** : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut

• **Le 22** : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut

• **Le 24** : Plantations d'automne, organisées par Flore et Loisirs

EN NOVEMBRE

• **Le 7** : Défilé de la St-Martin, à Soppe-le-Haut

• **Le 15** : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut

• **Le 27** : Téléthon, organisé par la commune de Soppe-le-Haut

EN DÉCEMBRE

• **Le 6** : Repas de Noël des aînés du vallon du Soultzbach, organisé par l'association Gratitude



Gratitude

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans la dernière édition du *Flash 313*, la fête de Noël des aînés aura finalement lieu le **dimanche 6 décembre 2015**.

État civil

Naissances



• **Agathe**, le 9 juin, fille de David NAEGELEN et de Margot SCHMITT

• **Maëva**, le 10 juin, fille d'Alan GUARDIA et de Chloé CALCIA

• **Inès**, le 13 juin, fille de Frédéric HOARAU et de Dounia NAJEM

• **Mila**, le 20 juin, fille de Dorian CORDARO

• **Léo**, le 27 juin, fils de Jonathan VATIN et de Jennifer DE OLIVEIRA

• **Léa**, le 5 juillet, fille de Jérémie WALGENWITZ et de Mélanie PLATAROTI

Mariages



• **Loris NACCARI** et **Lydie QUIPANDIDIÉ**, le 18 juillet

• **Nicolas WEISS** et **Laure PAPIRER**, le 29 août

Amicale des sapeurs-pompiers

Week-end de la chance, loto

C'est l'heure de la rentrée et déjà nous pensons au **Week-end de la chance**. Organisé par vos sapeurs-pompiers, cet événement se déroulera les **17 et 18 octobre** prochains au foyer rural de Soppe-le-Haut. De nombreux lots variés et de valeur seront à gagner.

Il serait dommage de passer à côté de votre CHANCE !

Venez nombreux soutenir l'action de vos sapeurs-pompiers en faveur des secours de proximité. L'amicale vous accueillera dès 19 h 15 le samedi et 13 h 15

le dimanche, dans la joie et la bonne humeur.

Calendriers 2016

La distribution des calendriers 2016 par vos sapeurs-pompiers se déroulera, comme à l'accoutumée, le **11 novembre** en deuxième partie de matinée. Nous vous remercions dès à présent pour l'accueil que vous leur réserverez !

Cordialement,

Pour l'Amicale des sapeurs-pompiers du Vallon
Philippe DUBOIS

Révision exceptionnelle des listes électorales

Dans la perspective des élections régionales des 6 et 13 décembre prochains, l'inscription sur les listes électorales fait l'objet d'une **réouverture exceptionnelle jusqu'au 30 septembre**.

Les habitants récemment installés à Soppe-le-Bas sont donc invités à passer s'inscrire en mairie avant le 30 septembre.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur ouijevote.fr.

AUTOMNE 2015

Numéro 82



CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

Dans ce numéro :

Un autre regard sur la forêt 2

Des citoyens à l'honneur 3

Solidarité Conseil de fabrique 4

Sapeurs-pompiers 5

Associations 6

SICTOM 7

État civil 8

Naturalisé « Alsacien-Lorrain »

Avant 1914, le conseil municipal avait à donner son avis concernant des demandes de naturalisation. Elles concernaient essentiellement des personnes qui avaient obtenu la nationalité française et qui voulaient revenir vivre dans le village.

Les conseillers avaient à répondre à trois questions : le demandeur a-t-il un vécu sans reproches, a-t-il un gîte et peut-il subvenir à ses besoins ? Les réponses étaient toujours positives.

Maurice BELLICAM est né en 1877 à Belfort. Son père Victor, sellier, avait opté pour garder la nationalité française. Au décès de celui-ci, Maurice est revenu à Soppe à l'âge de 7 ans, chez sa mère qui ne voulait pas quitter le village. Ce n'est qu'à 21 ans qu'il a fait la demande de naturalisation, pour devenir *Staatsangehöriger von Elsass-Lothringen*, c'est-à-dire

citoyen de l'Alsace-Lorraine. Ses frères, Achille et Eugène, nés à Bâle, l'ont suivi en 1890.

Charles PICARD est né à Soppe-le-Bas en 1869. À 16 ans, il est allé à Bâle chez son oncle pour y apprendre le commerce. Pour ce faire, il a dû obtenir une *Entlassungsurkunde*, autorisation de quitter le territoire, qui le privait de la nationalité allemande. Il est revenu en 1889 pour s'occuper de l'affaire de son père, marchand de bestiaux, qui était presque aveugle, et la mère invalide. Il a été naturalisé en 1890.

Michel Ernest SCHNOEBELEN a aussi obtenu son *Entlassungsurkunde* en 1886, à 17 ans, pour aller travailler comme pâtissier à Belfort. Mais étant devenu malade, il est retourné vivre chez ses parents, et a été naturalisé en 1889. Son dossier de demande précise qu'il a effectué sa scolarité primaire à Lachapelle, en rentrant tous les soirs.

Le cas de Louis KOCH est différent : il a toujours vécu à Soppe-le-Bas, mais était français suite à l'option du père qui est parti « dans les environs » de Belfort. Il a été naturalisé « Alsacien-Lorrain » en 1910, à 19 ans.

Joseph WIOLAND s'est fait naturaliser en 1907, à 55 ans. Natif de Traubach-le-Haut, il a opté pour la nationalité française à 19 ans, et était parti à Lachapelle. Il a fait son service militaire chez les Chasseurs à Mâcon. Il s'est installé à Soppe-le-Bas après son mariage en 1878.

Il y avait aussi trois demandeurs dont je n'ai pas trouvé le dossier : Joseph PARISOT en 1885, Léon ERHARD, qui est né à Paris, en 1898 et son père Jean-Baptiste ERHARD, optant en 1872, en 1903.

André DEYBER

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du *Flash 313* vous souhaite un bel automne.



À MÉDITER

« L'utopie ne signifie pas l'irréalisable, mais l'irréalisé.
L'utopie d'hier peut devenir la réalité d'aujourd'hui »

Théodore MONOD

Un autre regard sur la forêt

La forêt communale

Quel est le cadre de gestion de la forêt communale ?

Comme nous l'avons vu dans l'article précédent, la soumission au régime forestier présente, pour les communes, des conséquences sur la gestion de leurs forêts, qui n'est plus totalement libre, en dépit de leur appartenance au domaine privé communal.

Ainsi, même si la forêt communale est reconnue pour sa capacité de production de bois d'œuvre résineux ou feuillus, l'équipe municipale qui a la charge de sa gestion le temps de son mandat ne peut se focaliser sur cette seule fonction. Elle a le devoir, avec l'Office national des forêts (ONF), le gestionnaire des forêts publiques, de conduire sur le long terme une gestion durable pour satisfaire aux besoins d'intérêt général (Code forestier).

Pour la commune, la mise en œuvre du régime forestier implique des responsabilités et des obligations :

- préserver le patrimoine forestier ;
- appliquer l'aménagement forestier qui est un document d'ordre s'imposant à tous ;
- vendre les bois conformé-

ment aux récoltes programmées dans l'aménagement forestier ;

- assurer l'accueil du public ;
- préserver la capacité de la forêt à abriter une flore et une faune ordinaire ou remarquable et à faciliter l'accès à une ressource en eau ;
- assurer l'équilibre entre la forêt et la faune.

Comment est financé l'ONF ?

En relevant du régime forestier et dans le cadre d'une série de missions dont la collaboration Commune/ONF est obligatoire, la commune bénéficie d'un service public qui est en partie financé par l'État au travers d'une dotation versée à l'ONF : cette dotation est appelée le « versement compensateur ».

La commune participe également directement à ce financement en reversant à l'ONF 12 % des recettes tirées de la forêt : cette somme est appelée « frais de garderie ». Le montant de ces frais varie chaque année, car il repose essentiellement sur les ventes de bois.

À partir de 2012, il s'est ajouté aux frais de garderie une nouvelle contribution

de 2 euros par hectare qui a été une concession nationale de toutes les communes forestières pour continuer à bénéficier du service public forestier.

D'autre part, pour toutes les missions supplémentaires ne relevant pas du régime forestier, l'ONF facture des honoraires ou des forfaits.

Il est également prévu, dans le cadre de droit d'usage, une contribution au loyer du logement de l'agent ONF, divisé entre les communes dont il a la charge, ainsi qu'une dotation de bois de chauffage pour ce logement nommé « bois de service ».

Pascal TRIANTAFYLIDIS-
RICHERT



Avis aux propriétaires fonciers

Les propriétaires fonciers sont informés que M. David HAEGER, géomètre du Cadastre, sera de passage en commune au cours du mois de septembre/octobre 2015, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral. Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

• **Découverte de l'Internet** : 4 séances (44 euros), les mardis de 9 h 30 à 11 h 30, 1^{re} séance le 22/09

• **Formule Club** : 30 séances (100 euros), les jeudis de 14 h à 16 h, 1^{re} séance le 24/09.

Responsable des ateliers : André CEVLOVSKY, tél. 03 89 82 41 28 ou e-mail an.cevlo@laposte.net

Création florale :

Confection d'une composition florale 1 fois par mois dont le thème est en rapport avec la saison et les fêtes, les jeudis de 19 h 30 à 21 h 30. Tarif : 20 euros l'année + 16 euros adhésion + le coût de la composition (achat fleurs - contenant - accessoires). Cours animés au foyer rural par Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59

Scrapbooking :

L'art du découpage et de la mise en scène des photos, 1 fois par mois le mardi de 14 h à 18 h. Mise à disposition du matériel (perforatrices, pochoirs, embellissement, etc.). Tarif : 30 euros l'année +

16 euros adhésion. Cours animés au club house par Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59

Atelier de couture :

Que vous soyez débutantes ou confirmées, n'hésitez pas, rejoignez-nous 1 fois par mois le mardi de 13 h 30 à 18 h. S'il y a des candidates pour en soirée, se renseigner auprès de l'animatrice. Mise à disposition d'une machine à coudre et une surjeteuse. Tarif : 50 euros l'année + adhésion 16 euros. Cours animés au club house par Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59

« Foot loisir » :

1 dimanche sur 2, à 10 h, rendez-vous sur le terrain. L'activité « foot loisir » permet de jouer dans un esprit convivial, sans enjeu de compétition, et comprend des personnes de tous âges, hommes, femmes, enfants à partir de 6 ans. L'objectif est de s'amuser, de se dépenser et de taper dans le ballon. Tarif : adhésion 16 euros adulte, 8 euros enfant. Contact : Thierry VAUT, tél. 06 12 57 53 37

Mini-tennis :

Le lundi de 16 h 30 à 17 h 30, à partir de 6 ans. Tarif : 35 euros avec licence. Contact : Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59

« Badminton loisir » :

Activité pratiquée en salle (au foyer rural) de novembre à avril, les jeudis de 19 h 30 à 22 h. Tarif : 14 euros + adhésion 16 euros. Encadrement : Claude BUESSLER, tél. 03 89 82 52 20

Jeux de société pour les seniors :

De septembre à juin. Cette animation est destinée à nos seniors, une fois par mois, une après-midi conviviale autour de jeux de société. Si vous êtes intéressés par cette animation, rendez-vous le 17 septembre à 14 h au chalet club house. Tarif : 10 euros + adhésion 16 euros. Contact : Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 19 20 59



SICTOM

Le SICTOM a déménagé

Le 6 août 2015, les bureaux administratifs du SICTOM de la zone sous-vosgienne ont été transférés au 40 Bis avenue Jean Moulin à 90110 Rougemont-le-Château.

Le SICTOM lance son premier Repair Café !

Lors de la Semaine européenne de réduction des déchets, le SICTOM de la zone sous-vosgienne organisera un Repair Café le samedi 21 novembre 2015, dans la galerie marchande d'Auchan Bessoncourt, de 10 h à 17 h.

Le principe est simple : des bénévoles retouchent des

vêtements ou réparent des objets que des usagers apportent, tels que des vélos, du matériel informatique, des petits appareils électriques, le tout gratuitement, lors d'un moment convivial, autour d'un café.

Trucs et astuces

Le SICTOM de la zone sous-vosgienne vous propose des animations gratuites, conviviales et pleines d'astuces pour consommer mieux et moins au quotidien. Au programme :

Ateliers cuisine anti-gaspi :

- dimanche 11 octobre à la Maison de la Nature

du Sundgau à Altenach, de 10 h à 14 h ;

- samedi 21 novembre à la salle des fêtes de Plancher-Bas, de 9 h à 12 h.

Ateliers fabrication de produits ménagers :

- samedi 26 septembre à la salle des fêtes de Clairegoutte, de 9 h à 12 h ;
- samedi 7 novembre à la salle du 1000 clubs à Montreux-Château, de 14 h à 17 h.

Inscription obligatoire au 03 84 54 33 14 ou asimart.sictom@orange.fr



Flore et Loisirs

On le sait : Flore et Loisirs a plusieurs cordes à son arc. Acteur de l'embellissement et de l'animation du village, l'association organise les « plantations » de printemps et d'automne, propose depuis plusieurs années un repas paella en septembre et compte une section « peinture » et une section « poterie ».

Comme à l'accoutumée, les bénévoles soppois se sont occupés tout au long de l'été de l'arrosage et de l'entretien des plantes mises en place dans les jardinières, les parterres et les bacs à fleurs aux entrées du village, sur les places, les ponts, dans la partie passante de la rue Principale, aux carrefours, à la mairie, à la caserne, au monument aux morts, au funérarium et au calvaire vers Guewenheim. L'été très chaud a exigé des arrosages fréquents, et les bénévoles ont

dû déployer des efforts importants. En collaboration avec la commune, l'association se propose d'examiner diverses solutions pour le **fleurissement** à l'avenir. Si vous souhaitez vous aussi contribuer à l'embellissement du village pour que Soppe-le-Bas reste le village fleuri que nous connaissons, n'hésitez pas à vous manifester !

Cette année, les « **plantations d'automne** » auront lieu le **samedi 24 octobre**. Flore et Loisirs vous donne rendez-vous à **8 h**, près de la mairie, pour partager cette demi-journée de travail conviviale en faveur de l'embellissement du village, qui débutera par un café de bienvenue !

Les séances de **peinture** ont, quant à elles, redémarré le 8 septembre. Comme l'an dernier, elles ont lieu le **mardi soir, de 20 h à**

22 h, au caveau sous la mairie, en dehors des vacances scolaires. Aquarelle ou acrylique, art abstrait ou figuratif : les apprentis peintres n'ont que l'embaras du choix ! Ouvertes à toutes les générations, les séances sont animées par Michèle LUPORI, artiste peintre reconnue. Chacun apporte ses propres peintures et pinceaux ; des chevalets et d'autres petits matériels sont à la disposition des participants sur place. Pour en savoir plus, vous pouvez appeler Michèle LUPORI, responsable de la « section peinture », au 03 89 26 96 51. Quel que soit votre niveau - débutant ou plus - et si la peinture vous inspire, n'hésitez pas à venir !

Contact : Jean-Claude GLARDON, président, 03 89 26 94 12

Le Soultzbach en fête

La Balade au fil du vallon

C'est encore par une belle journée ensoleillée que des habitants de nos beaux villages du vallon du Soultzbach se sont retrouvés pour arpenter les chemins environnants. À pied ou en VTT !

Cette année, notre balade nous a menés à Notre-Dame

des Bouleaux, où nous avons fait une pause bien méritée. Le groupe de vétérinaires nous a rejoints avant de continuer son périple. Kouglofs, brioche, café et jus de fruits et c'est reparti !

Nous avons pu tous nous retrouver à la salle municipale de Soppe-le-Bas devant

un repas convivial, après avoir partagé un apéritif. Les enfants ont bien sûr investi le plateau sportif.

L'année prochaine, rendez-vous pour cette belle balade à Mortzwiller, en espérant retrouver les habitants de tout le vallon.

Agnès DUTOURNIÉ, présidente

ASL (Soppe-le-Haut)

La rentrée à l'Association Sports et Loisirs

Informatique :

• **Tablette Android** : 4 séances (44 euros), les mardis de 14 h à 16 h,

1^{re} séance le 22/09. Les participants devront apporter leurs tablettes personnelles

• **Prise en main d'un PC Windows 7/8/8.1** : 8 séances (84 euros), les

mardis de 16 h à 18 h, 1^{re} séance le 22/09

• **Photos** : 8 séances (92 euros), les jeudis de 16 h à 18 h, 1^{re} séance le 24/09

Des citoyens à l'honneur

C'est une soirée pleine d'émotion qui s'est déroulée à la mairie de Soppe-le-Bas le 28 août 2015. En effet, la municipalité avait organisé ce soir-là, en partenariat avec l'association Flore et Loisirs, une petite réception, afin de mettre à l'honneur Étienne SCHELLINO, ancien conseiller municipal de Soppe-le-Bas, et sa femme, Jacqueline, qui s'apprentent à quitter le village pour retourner dans leur région natale, après près de 45 ans passés dans le village. Originaires de Nice, « ils sont de Soppe-le-Bas », comme l'a souligné le maire, Richard MAZAJCZYK. Car Étienne et Jacqueline SCHELLINO ont contribué à modeler les contours de ce que Soppe-le-Bas est aujourd'hui. Très actifs, tous deux ont œuvré des années durant pour l'embellissement et l'animation du village, notamment dans le cadre de Flore et Loisirs. Également

membre actif de l'association Les Faucheurs de Marguerites pendant de nombreuses années, Étienne SCHELLINO a été conseiller municipal de 1989 à 1995 : une période riche en réalisations, au cours de laquelle il a mis sa sagesse au service de la commune avec humilité et efficacité. Jacqueline et lui ont été des combattants de la première heure pour la déviation de Soppe-le-Bas, contre l'implantation de DHL et ses vols de nuit à Fontaine et contre le tracé arbitraire du TGV. Bref, c'est un engagement exemplaire au service de notre village que la municipalité, avec l'association Flore et Loisirs, a tenu à saluer. L'émotion était palpable lorsque le maire, avec à ses côtés Carlo SCHWEITZER, premier adjoint, et Francis GUTTIG, maire honoraire, a remis à Étienne SCHELLINO la médaille de la reconnaissance de la commune de Soppe-

le-Bas. Après avoir rappelé quelques exemples des multiples contributions de Jacqueline et Étienne SCHELLINO à l'amélioration du cadre de vie des Soppois, le président de Flore et Loisirs, Jean-Claude GLARDON, leur a quant à lui remis au nom de l'association, en témoignage de gratitude, un tableau réalisé par l'artiste soppoise Michèle LUPORI, également membre de Flore et Loisirs. Pour reprendre les mots du maire, « c'est une page qui se tourne pour [Jacqueline et Étienne SCHELLINO] comme pour Soppe-le-Bas ; l'histoire est loin d'être finie, on passe simplement au prochain chapitre ». Un chapitre qu'ils écriront loin de Soppe-le-Bas, mais pas si loin des cœurs des Soppois qui les ont côtoyés.



Une fresque, des talents

La première édition de la Journée citoyenne dans notre commune aura réuni de nombreux participants, soppois, mais pas que !

L'arrêt de bus de la place du village aura été l'occasion d'un travail commun, sur plusieurs jours, organisé par des membres du conseil municipal et un intervenant extérieur, Jean-Michel DROUET. La commune l'a contacté pour ses talents de peintre. C'est un travail de longue haleine qui attendait les auteurs de la fresque. Décapage, peinture, commande des matériaux, et bien d'autres travaux ont dû être réalisés en amont

de la Journée citoyenne. Et bien évidemment, le travail sur la fresque. Jean-Michel DROUET voulait faire un clin d'œil à l'école, « aux gamins » également, avec une fresque humoristique basée sur des personnages de bande dessinée. C'est ainsi que Titeuf, Nadia, Ducobu et Cédric ont fait leur apparition. Il lui aura fallu trois semaines de dur labeur pour arriver à la fresque que nous connaissons.

Jean-Michel DROUET pratique la peinture à l'aérographe, sur tous les supports, en passant par les décorations sur motos, voi-

tures, camions, murs intérieurs et extérieurs, et c'est avec grand plaisir qu'il s'est joint à notre aventure soppoise. Il remercie le village pour son accueil et sa reconnaissance, pour ses citoyens et élus qui œuvrent pour un bien-vivre commun.

Désormais, notre fresque est parée d'un revêtement en plexiglas, afin de la garder indéfiniment comme au premier jour ! La commune remercie Jean-Michel DROUET pour sa disponibilité et son dévouement.



Solidarité

La Ligue contre le cancer

Le Point Ligue de Folgensbourg a ouvert ses portes. Ce lieu d'accueil, d'information et d'échange est destiné aux patients, à leurs proches et aux professionnels de santé. Plusieurs soins de support sont proposés :

- arts plastiques ;
- atelier chant ;
- art martial sensoriel ;
- soutien psychologique à domicile et/ou à Folgensbourg ;
- soins esthétiques à domicile.

M^{me} Claudia BARTHELMEBS, chargée de la coordination du Point Ligue, vous accueillera le lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; et le mardi et jeudi de 14 h à 17 h.

Conseil de fabrique

Comme vous le savez, le conseil de fabrique connaît une situation financière tendue : avec des charges qui se montent à 4202,22 euros et des produits qui s'élèvent à 4282,37 euros au 7 septembre 2015, la fin de l'année s'annonce difficile, sachant qu'il faudra bientôt acheter du fioul. Le premier achat de fioul de l'année, au mois de mars, avait coûté 1065 euros. C'est dire si l'équilibre des finances de la fabrique est menacé ! Et il ne s'agit là que des dépenses de combustibles - les autres charges ne sont pas négligeables non plus. Et pourtant, impossible de ne pas entretenir l'église ! Baptême, communion, confirmation, mariage, obèques sont autant de moments importants de notre existence qui nous font con-

Ses coordonnées : Maison de la Santé - 72, rue de Delle - Folgensbourg - 03 68 89 00 84 - EL68.Folgensbourg@ligue-cancer.net

Du côté de Soppe-le-Bas, nous serions heureux d'accueillir dans notre groupe de nouveaux bénévoles pour la prochaine quête (mars-avril 2016). N'hésitez pas à prendre contact avec moi si vous voulez plus de renseignements.

Contact : Valérie KNECHT-DEYBER, familleknecht.deyber@wanadoo.fr, 03 89 26 96 17

Opérations « brioches »

L'opération « brioches », action importante pour l'Association des parents et amis de l'enfance inadaptée (APAEI) du Sundgau qui gère plusieurs établissements d'accueil pour enfants et adultes handicapés de Dannemarie (IME, ESAT...), s'est déroulée du 8 au 13 septembre. À Soppe-le-Bas, elle a permis de vendre 144 brioches et ainsi de récolter 721 euros pour l'APAEI. Merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles (Laure BELMONTE, Miriam BINDLER, Rosalie DICK, Angélique DROUET, Hélène GOEPFERT et Christelle JEANDON-SCHINDLER) pour leur participation et leur dévouement.

verger vers un même lieu : l'église. L'église, qui accueille également les messes et offices dominicaux ou encore les célébrations pour les enfants qui se préparent à recevoir des sacrements. L'église, qui est aussi ponctuellement le théâtre d'autres événements, comme des concerts. L'église, symbole d'ouverture dans notre paroisse, avec son chandelier juif, la hanoukkia, témoignage d'amitié et de paix. Sommes-nous prêts à renoncer à tout cela ? Certainement pas ! C'est pourquoi le conseil de fabrique lance un nouvel appel à la générosité.

Chaque don, chaque geste compte. Cette année, un Soppois, Roland SCHUSTER, a fait don à la fabrique d'un meuble, qu'il a lui-même

installé dans la sacristie. Bel exemple de générosité ! Le conseil de fabrique est très reconnaissant à tous ceux qui, par leurs dons et par leur travail, contribuent à faire perdurer l'essentiel. Ne baissons pas les bras ! Ne dit-on pas qu'on est riche que de ce que l'on donne ?

Si vous souhaitez aider le conseil de fabrique, nous mettons à votre disposition ci-joint une enveloppe dans laquelle vous pourrez glisser votre don sous forme de chèque, que vous pourrez déposer dans la boîte aux lettres de la fabrique de l'église, ou nous envoyer par courrier à l'adresse indiquée. Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu (détails dans la lettre ci-jointe).



Corps intercommunal des sapeurs-pompiers

Vos sapeurs-pompiers entrent dans une ère nouvelle !

Il y aura un avant et un après 29 juin. À compter de ce jour, le corps intercommunal du Vallon du Soultzbach dispose d'un nouveau système d'appel informatisé. Ce nouveau système ne change rien pour les usagers, qui continuent à appeler le 18 et tombent sur un opérateur à Colmar, au Centre du Traitement de l'Alerte. Il révolutionne cependant les pratiques des sapeurs-pompiers. C'est une gestion individuelle centralisée. Le sapeur-pompier dispose d'un bip et se déclare disponible. Notre ancien système permettait de savoir quels véhicules de secours étaient prêts à sortir, mais on sonnait à l'aveugle, sans savoir s'il y aurait suffisamment de personnels prêts à armer ces véhicules. Et quand il n'y avait pas assez de pompiers pour les faire partir, alors le Centre de Traitement de l'Alerte sonnait un autre centre et on perdait de précieuses minutes. Aujourd'hui, nous connaissons à l'instant T les personnels disponibles et leurs compétences. Cela

permet de sélectionner les sapeurs-pompiers nécessaires pour gérer l'intervention et uniquement eux. De fait, nous gagnons énormément en sécurité en engageant uniquement ces derniers sur la route reliant leur domicile à la caserne.

Adieu la sirène ! Avant, on faisait sonner la caserne et on attendait. Maintenant, on sait en temps réel qui est disponible. Finie donc la fameuse sirène des pompiers ! Cette dernière pourra cependant être utilisée pour alerter la population d'un risque majeur (voir Flash 313 précédent) et pour l'essai de fonctionnement tous les samedis à 12 h.

Même si cette évolution majeure dresse un tableau très positif pour la qualité et la rapidité des secours dans le Vallon, ce projet engage également de nombreuses contraintes. Il a fallu plus d'un an pour préparer cette gestion individuelle et il faudra encore quelques mois d'un travail quotidien pour le parfaire. L'Amicale des sapeurs-pompiers a également investi dans un ordinateur puissant et un écran tactile

pour inscrire sa disponibilité. Mais c'est surtout une contrainte de plus, et non négligeable, que chaque sapeur-pompier fait bénévolement et gracieusement pour assurer le meilleur secours à nos concitoyens !

Jeunes sapeurs-pompiers : c'est la rentrée !

Comme chaque année, la rentrée scolaire rime avec rentrée des Jeunes sapeurs-pompiers. Tout enfant âgé de plus de 11 ans et motivé pour apprendre le métier de sapeur-pompier est le bienvenu ! Cette formidable école de vie a pour but de préparer les jeunes au brevet de cadet et par conséquent d'intégrer les sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter.

Adjudant Jérôme MULLER,
06 38 94 79 63, cis.soppe-le-bas@tv-com.net



Entreprises soppoises

Vous projetez de faire des travaux et vous recherchez un professionnel soppois ?

Pour les plafonds suspendus, la toile tendue, les lames aluminium, l'isolation

intérieure, la plâtrerie (neuf et rénovation) et les cloisons mobiles, il y a depuis peu au 19 B rue de Guewenheim à Soppe-le-Bas la société **Lucky Plafond**, créée par Lucky PION.

Vous pouvez le joindre au 06 35 77 25 16. Son adresse e-mail : lucky.plafond@laposte.net. Retrouvez ses coordonnées sur le site Internet de Soppe-le-Bas !

Ouverture d'un cabinet de thérapeute homéopathe uniciste

M^{me} Nathalie LAURENT, thérapeute homéopathe uniciste, ouvre son cabinet le 21 septembre 2015 au 17 rue Principale à Soppe-le-Bas. Tél. : 03 89 75 29 18